

**1ères ASSISES NATIONALES DU NAUTISME ET DE LA PLAISANCE  
UN SUCCES QUI RENFORCE L'UNITE DE LA FILIERE FRANCAISE**

*Se rassembler pour construire ensemble l'avenir du secteur*

La première édition des Assises Nationales du Nautisme et de la Plaisance organisée par le groupe Ouest-France en partenariat avec la Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP) le 29 et 30 mai a réuni plus de 450 professionnels de la filière autour d'un programme dense de conférences. Planification maritime, innovations, développement touristique, conquête de nouveaux marchés, export, accès à la pratique à tout âge... la filière française s'est rassemblée en Nouvelle Aquitaine pour passer en revue les atouts et les défis à venir du nautisme français au sein des quatre familles qui composent la CNP.

*La valeur économique réelle du secteur et la liberté des pratiquants*

Le poids socio-économique du nautisme est aujourd'hui estimé aujourd'hui à + de 15 milliards € pour 120.000 à 140 000 emplois. Des démarches sont actuellement en cours, pour que la France puisse être dotée d'un observatoire de la contribution économique à horizon 2020. Soulignant l'unité de la famille, les acteurs de la Confédération ont rappelé que cette synergie était née pour garantir la liberté de la pratique de chacun. Une attention particulière est aujourd'hui prêtée à la planification maritime menée par l'Etat pour que cette démarche soit source de développements et non de contraintes.

*L'implication de la communauté nautique dans la préservation du milieu marin*

Chaque famille nautique a souligné les avancées ces dernières années du secteur pour allier développement socio-économique et préservation du milieu marin. L'envie des acteurs d'aller encore plus loin est manifeste. Des projets éducatifs et sportifs innovants, favorisant un déploiement vertueux du nautisme de loisirs, sont actuellement en cours. Gestionnaires de ports, association d'usagers ou industriels développent aujourd'hui des solutions plus respectueuses de l'environnement marin. Partout, les professionnels appellent à une meilleure dynamique fondée sur le dialogue, la concertation et le respect.

*Des pratiques nautiques Françaises en mutation*

Avec plus de 11 millions de pratiquants, 400 ports de plaisance, 10.000 structures et prestataires d'activités, une filière sportive expérimentée et une industrie qui exporte à 75% sa production, la France est résolument un pays nautique. En métropole comme en outre-mer, le secteur français dispose de nombreux atouts pour développer son attractivité et partir à la conquête de nouveaux pratiquants. Dans ce contexte, les ports de plaisance se transforment pour devenir des centres névralgiques de développement territorial, les

industries se tournent vers l'avenir en développant des bateaux intelligents, les usagers ou le secteur sportif diversifient leurs supports, proposent la multi activité pour séduire les jeunes ou présentent des nouveaux accès à la plaisance. Nouveaux services, faciliter l'accès à la pratique ou adaptation de l'offre aux demandes des primo-pratiquants comme des anciens naviguant ... sont autant d'enjeux qui engagent la filière à se rassembler pour se moderniser et innover.

*Un rendez-vous en Région qui vient compléter le travail de la CNP*

La Confédération du Nautisme et de la Plaisance se félicite du succès de cette première édition qui complète son rendez-vous annuel (la conférence annuelle du nautisme et de la plaisance) et permet de présenter en Région, le travail qu'elle réalise désormais dans le cadre du Comité Nautisme et Plaisance, instance interministérielle qu'elle co préside avec le SG MER. La CNP remercie l'ensemble des participants et tout particulièrement son partenaire, le Groupe Ouest France, pour la qualité de son organisation.

La CNP entend désormais travailler à une deuxième édition, résolument tournée vers la prospective et l'ouverture à l'international.

#### **Contact**

Confédération du Nautisme et de la Plaisance

E-mail : [sg@confederationnautisme.fr](mailto:sg@confederationnautisme.fr)

Téléphone : +33 (0)6 19 14 32 45

Twitter : @CNautisme

***A propos de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance***

Elle réunit 20 membres, personnes morales, représentant les quatre familles du nautisme et de la plaisance : Industries / services nautiques, Ports de plaisance, Fédérations sportives délégataires et assimilés, Associations et Fédérations d'usagers. Sa mission est de faire entendre la voix de la communauté nautique dans les domaines qui intéressent plus particulièrement le partage, les usages, la gestion et la mise en valeur des espaces marins, lacustres et fluviaux. Elle co-préside avec le SG Mer, le **Comité Nautisme et Plaisance**, cadre interministériel de concertation avec les pouvoirs publics.

***Les membres de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance***

Association Française pour la promotion de la plaisance et de toutes les pêches en mer (AF3P), Association des Ports de Plaisance de l'Atlantique (APPA), Association des Ports de Plaisance de Bretagne (APPB), Clubs alliés du Yacht Club de France, Fédération de chasse sous-marine passion (FCSMP), Fédération des Industries Nautiques (FIN), Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK), Fédération Française Motonautique (FFM), Fédération Française de Surf (FFS), Fédération Française de Voile (FFVoile), Fédération Française des Pêcheurs en Mer (FFPM), Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP), Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer (FNPP), Filière Nautique Normande (F2N), Groupement des Equipages Professionnels du Yachting (GEPY), Les Glénans, Nautisme en Bretagne (NEB), Riviera Yachting Network (RYN), UCPA, Yacht Club de France (YCF)